



ASSOCIATION FRANÇAISE DES HÉMOPHILES

Membre du Consortium européen de l'hémophilie et de la Fédération mondiale de l'hémophilie
Reconnue d'utilité publique par décret du 15 mai 1968 - Agréée par le ministère de la Santé par arrêté du 18 décembre 2006
SIÈGE SOCIAL : 6, rue Alexandre Cabanel, 75739 Paris Cedex 15
Tél. : + 33 (0)1 45 67 77 67 – Télécopie : + 33 (0)1 45 67 85 44 - E-mail : info@afh.asso.fr – Site : www.afh.asso.fr

Monsieur Jean Marimbert
Directeur général de l' Afssaps
143, bd Anatole France
93200 Saint-Denis

Monsieur Jacques Hardy
Président de l'EFS
20, av du Stade de France
93218 La Plaine Saint-Denis CEDEX

Réf. : 09-053 / ME-NF-ELH-TS / NF-ELH

Objet : Grippe porcine

Paris, le 27 avril 2009,

Messieurs,

Des articles dans la presse concernant le virus de la grippe porcine ont retenu notre attention. Plus de 103 décès liés à ce virus ont été détectés au Mexique à ce jour, plusieurs cas confirmés aux Etats-Unis et au Canada. En Espagne, des cas sont suspectés. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) précise que le virus peut évoluer et être beaucoup plus dangereux avec un risque de pandémie.

Le ministère de la Santé français appelle à la vigilance et à la mise en place d'une cellule de crise.

Devant cette menace pandémique, nous demandons des informations complémentaires. Nous souhaitons que vos services puissent évaluer les risques dus à ce virus encourus par les hémophiles du fait de leurs traitements et, plus généralement, par les transfusés.

Ce virus est-il réellement transmissible par voie sanguine ?



Des mesures particulières de prévention sont-elles envisagées, et en particulier, les critères de sélection des donneurs de sang et d'élimination du virus dans les processus de fabrication des médicaments dérivés du sang (MDS) doivent-ils subir de nouvelles modifications ?

En vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Norbert Ferré
Président de l' AFH

Edmond-Luc Henry
Président d'honneur de l' AFH

Copies à :

-  Monsieur Didier Houssin, Directeur général de la Santé (DGS)
-  Madame Françoise Weber, Directrice générale de l'Institut de veille sanitaire (InVS)

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901. DÉCLARÉE SOUS LE N° 55/728
SIRET : 784 621 609 00014 – CCP Paris 13055-40 W